

Le Courrier du

SNALC
CSEN

Créteil

Trimestriel
N° 28
Décembre 2000

EDUCATION "made in USA" ...

Les élections américaines ont placé l'éducation au premier rang des thèmes de campagne des candidats. Articles de presse et reportages TV ont ainsi dressé un tableau succinct, mais éloquent, de l'éducation "made in USA"... Hélas ! Face à un **quasi-désastre** les deux candidats n'avaient à proposer que le versement aux familles d'un chèque-éducation permettant l'inscription ...dans une école privée, ou que l'accroissement astronomique du budget public fédéral d'éducation pour un hypothétique redressement drastique.

Et nous ? NOUS ? Nous continuons à donner sereinement dans le **collège unique** et dans le **lycée light**, c'est à dire dans l'ennui et le "décrochage" pour beaucoup, la violence pour quelques-uns, et un sentiment d'incohérence et de gâchis largement répandu. Une étude récente de l'INSEE confirme que l'ascenseur social est bel et bien en panne. L'INSEE taille aussi en pièces la limitation du recours au redoublement. NON, le redoublement n'est pas la panacée, mais OUI, sa quasi-interdiction condamne, noie, et démotive plus encore les élèves dont les capacités d'assimilation sont plus lentes.

Fascinés par la réussite économique des USA, les responsables socialistes, M.JOSPIN, convaincu par "son ami Claude", M.LANG, qui poursuit dans la même voie que son prédécesseur, aussi bien que les politiques libéraux, soucieux de faire plus socialiste que les socialistes, à moins que ce ne soit les socialistes qui cherchent à faire plus libéral que les libéraux, nous engageant chaque jour plus dans cette politique anti-républicaine. M.ALLEGRE, faute d'avoir eu le temps d'imposer l'anglais comme nouvelle langue officielle, espère bien prendre sa retraite aux USA. Et une flambée de violence banlieusarde pèse bien peu face à une envolée du CAC 40...

Aussi le SNALC est-il plus déterminé que jamais à poursuivre son combat au service des **vraies valeurs** de la **République** : le respect des talents et des compétences de chacun, et non le rouleau compresseur égalitariste, qui écrase inexorablement les plus démunis ; le progrès social par la réussite et la connaissance, et non la prétendue "socialisation" ; le droit à une formation humaniste, et non le formatage des esprits via le pédagogisme érigé en pensée unique.

C'est sur ces positions qu'un nombre croissant d'intellectuels éminents nous rejoignent enfin aujourd'hui : ne laissez pas passer le train de la **VRAIE REFORME** !

Gérard TAFFIN

Le Courrier du SNALC Créteil
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN
Routage 206 - Dispensé de Timbrage
CPPAP n° 4034 D 73 S ISSN 1256 - 6616

MOTIF DE NON DISTRIBUTION

- adresse insuffisante
- N'habite pas ou plus à l'adresse indiquée
- refusé

Éditorial	p. 1
Vacances 2001	p. 2
Mutations 2001	p. 2
Mutations 2001 : conseils	p. 3
Audience avec le Recteur	p. 3
Fiche syndicale Mutations	p. 4
Hors classe des Certifiés	p. 5
Accès au corps des Agrégés	p. 5
Promotion d'échelon	p. 6
Adhérez au SNALC	p. 6

Directeur de publication

Jean-Claude GOUY
2, allée des Souches Vertes
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Imprimeur

Imprimerie Couturier
29, rue Jean-Jaurès
77410 CLAYE-SOUILLY

MOUVEMENT DE MUTATIONS 2001

Le Mouvement commence en janvier par les demandes sur **postes spécifiques** : toutes les Classes Préparatoires, toutes les Sections Internationales, certains postes BTS, les postes particuliers Arts, les postes théâtre-cinéma, etc. Attention : date limite dès le **18 janvier** pour la saisie de ces vœux "postes spécifiques" et pour l'envoi du dossier à la DPE, rue de Châteaudun.

Vient ensuite la **première phase dite inter académique du mouvement général** : elle concerne les collègues titulaires de l'académie de Créteil souhaitant *changer d'académie*, les titulaires voulant *réintégrer l'académie* après détachement, les collègues en *affectation provisoire*, et tous les stagiaires IUFM Créteil devant demander une *première affectation*.

Pour cette première phase inter académique la date limite de saisie des vœux n'est pas encore fixée, mais elle doit commencer au plus tôt le 22 janvier, durer au moins trois semaines, et finir *au plus tard le 16 février*.

Le SNALC, est à votre disposition pour vous aider à choisir vos vœux (au tél. 01.47.70.00.55) Vous serez également bienvenus à notre réunion 4 rue de Trévise le 24 janvier après-midi. Et nous serons présents à la journée mutations de l'IUFM. Nos élus académiques siégeront ensuite, courant mars, en commission de vérification des barèmes, et pourront vous y défendre.

Les **formations paritaires nationales**, avec les élus nationaux SNALC, prononceront *début avril* les mutations des titulaires d'une académie à l'autre, et les affectations des stagiaires IUFM dans une première académie.

Commencera alors la **seconde phase, dite intra académique**, d'affectation à l'intérieur de l'académie de Créteil. La saisie des vœux commencera le 9 avril et finira *au plus tard le 2 mai*. Le SNALC publiera au printemps une seconde *Quinzaine* "spéciale mutations intra", avec tous les conseils utiles.

Les **formations paritaires académiques**, où siègent vos **élus académiques** SNALC, feront ce mouvement intra dans la *seconde quinzaine de juin*, puis *courant juillet et fin août* les affectations des remplaçants et des M.A.

Jean-Claude GOUY

VACANCES 2001

Noël	23 déc. - 8 janv.
Hiver	10 fév. - 26 févr.
Printemps	7 avril - 24 avril
Été	30 juin
Prérentrée	3 et 4 sept.
Rentrée	5 septembre
Toussaint	27 oct. - 5 nov.
Noël	22 déc. - 7 janv.

Départ en vacances
le jour indiqué, après la classe
Retour de vacances
le matin du jour indiqué

LE SNALC CRETEIL A VOTRE SERVICE

Président Gérard TAFFIN
tél./fax 01.64.37.20.02.
✉ agta@club-internet.fr

Trésorier Loïc VATIN
69 rue Manin, 75019 PARIS
CCP La Source 34 429 20 V

**Commissaires paritaires
académiques et nationaux**
Ibrahim CHOTIA
tél. 01.42.02.50.44
Alexandre FIEBIG
tél. 06.09.11.66.76. (18h-22h)
✉ snalc.creteil@wanadoo.fr
Jean-Claude GOUY
tél. 01.47.70.00.55 (journée)
Jean-Baptiste FANTUN
tél. 01.45.80.48.77
Loïc VATIN, voir ci-dessus

- ✂ -
NOM : PRENOM :
ADRESSE PERSONNELLE :
GRADE : DISCIPLINE :

Je souhaite recevoir

- dès maintenant la *QUINZAINE* n° 1166 mutations et premières affectations "inter-académiques" (*changements d'académie et premières affectations des stagiaires IUFM*)
- au printemps 2001 la seconde *QUINZAINE* mutations et premières affectations "intra académiques" (*mutations à l'intérieur de l'académie de Créteil et premières affectations dans une académie*)
- les "barres d'entrée" indicatives (mouvement 2000) par académies et départements dans ma discipline (*barème du dernier entré l'an dernier dans chaque académie et dans chaque département*)

Coupon à retourner au SNALC CRETEIL, 1 rue Augereau, bâtiment A2, 77000 MELUN

MOUVEMENT 2001 : NOS CONSEILS

La *Quinzaine spéciale mutations* inter académiques n° 1166 (à commander par le coupon page 2, si vous ne l'avez pas encore reçue) vous donne tous les détails nécessaires sur les règles du Mouvement, sur le calcul des barèmes, sur les bonifications, sur le calendrier et les modalités de saisie...

Pour la stratégie de votre demande **intra académique** (si vous êtes stagiaire IUFM en première affectation, ou si, titulaire, vous souhaitez quitter l'académie de Créteil), pour choisir au mieux vos vœux, pour être certain de ne pas commettre d'erreur, et d'obtenir le meilleur barème possible, demandez impérativement conseil *dès maintenant* et en tout cas **avant de saisir votre demande** aux élus et permanents *nationaux* SNALC, Jean-Claude GOUY, Ibrahim CHOTIA, Maryse LEFEVRE : au 01.47.70.00.55.

**CONSULTEZ REGULIEREMENT
LE SITE INTERNET SNALC**
www.snalc.asso.fr
*L'information immédiate !
Le calendrier mutations en direct!*

Accès à la hors classe des Agrégés
Demandez au SNALC, 4 rue de Trévisse 75009 PARIS
le barème et la fiche syndicale, déjà publiés dans la *Quinzaine*

COMMENT LE SNALC PEUT-IL VOUS AIDER POUR VOTRE MUTATION ?

Commandez sans retard (coupon page 2) la *Quinzaine* n° 1166 " spéciale mutations", si vous ne l'avez pas déjà reçue en tant qu'adhérent(e).

Demandez-nous conseil par téléphone, en réunion, ou par visite au SNALC, 4 rue de Trévisse, **AVANT** de saisir vos **vœux** sur **Minitel** (36.14 CRETEL*MUT) ou sur **Internet** (www.education.gouv.fr/siam), en tout cas avant le renvoi de votre confirmation de demande papier, sur laquelle vous pourrez encore procéder à des modifications, si nécessaire, mais qui deviendra ensuite définitive.

Nous connaissons bien les "règles du jeu", les "barres", les vœux efficaces ou au contraire imprudents ou inutiles, les justificatifs et conditions indispensables pour telle ou telle bonification. Nous pouvons vous éviter des erreurs, vous aider à obtenir le maximum de points et à saisir la demande la plus sûre possible.

Renvoyez-nous la **fiche syndicale** centrale de la *Quinzaine* n° 1166 ou la fiche de la page 4 de ce journal : grâce à elle nos élus pourront **vérifier** votre barème, en faire **corriger** en votre faveur les erreurs éventuelles, courant mars, au groupe de travail académique de vérification où siège le SNALC, et vous prévenir aussitôt.

Nos élus nationaux vous avertiront ensuite, début avril, *dès le soir de la formation paritaire*, de votre académie de mutation ou de première affectation.

Contactez également les élus SNALC de l'académie (ou des académies) que vous souhaitez obtenir **hors Créteil** : connaître en détail le mouvement *intra* de ces académies l'an dernier est indispensable pour guider dès maintenant vos choix.

N'hésitez pas, en plus de ces conseils par téléphone, à **prendre rendez-vous** au siège national SNALC, 4 rue de Trévisse, Paris 9ème (métro Grands Boulevards) : *il est plus facile et plus efficace de vérifier ainsi votre demande sur pièces, avec tout le temps de réflexion nécessaire.*

Venez aussi à la **réunion** d'information et de conseils pour Créteil
MERCREDI 24 JANVIER
au SNALC, 4 rue de Trévisse, Paris 9ème

La *Quinzaine* n° 1166 et nos conseils sont, pour l'instant, centrés sur le **mouvement inter académique**, sur les premières affectations, sur les entrées dans une académie. Bien entendu, au printemps, une seconde *Quinzaine* "spéciale intra" vous informera et conseillera, en temps utile, et de manière complète, sur la seconde phase et sur vos vœux à l'intérieur de l'académie de Créteil.

AUDIENCE AVEC LE RECTEUR

Le Recteur LESPAGNOL a reçu le SNALC, ce 29 novembre.

Nous avons, entre autres :

souligné la montée de la **violence**, exprimé nos inquiétudes devant les nouvelles procédures disciplinaires, demandé une **tolérance zéro** et un réel *soutien* aux collègues agressés

rappelé notre opposition aux trois 1/2 journées de **préentrées**

dénoncé les déviances des TPE et **Travaux croisés**, et la surcharge de travail ainsi imposée aux collègues

demandé la rémunération des **heures de vie de classe**

protesté contre le projet de fermeture de l'IUFM de **Livry-Gargan**

exigé que tous les **M.A.** admis aux concours et ensuite refusés par les IPR soient au moins repris en réemploi.

demandé un vrai plan de **formation** des personnels, avec droit à une semaine par an sur le temps de service.



STAGIAIRES IUFM

De nombreux pièges vous guettent en première affectation...

Les 50 pts de **1er vœu** : à prendre cette année ? à ne pas prendre ?
Les risques **d'extension** à partir du 1er vœu au plus petit barème...
Le départage, aux éléments familiaux puis à l'âge et non au rang de vœu, en cas **d'égalité** de barème.
Points ou non d'ex **MA** ou **MI-SE** ?
Prime d'installation... ou non ?

CONSULTER LE SNALC, faire vérifier et suivre votre demande est **INDISPENSABLE**. Demandez notre journal Mutations. Le SNALC sera aussi présent à la réunion spéciale organisée par l'IUFM.

